Le général Aoun accepte un cesser-le-feu

Partage international nº 10 – Juin 1989

Déclaration du 23 avril 1989, publiée dans le numéro de mai de *Partage International : « Le chef des milices chrétiennes de Beyrouth, le général Michel Aoun, a exigé de ses troupes la fermeté, le sacrifice et le sang. Il a depuis fait l'expérience de la présence de Maitreya. Commentant la réaction du général Aoun, un proche collaborateur de Maitreya a déclaré : « Il dit qu'il ne comprend pas ce qu'il est en train de faire ».*

Au Liban, des périodes de cessez-le-feu alternent avec des périodes de reprise des combats entre les nombreuses factions en présence. Le 28 avril, la ligue arabe appelait à une trêve immédiate entre les Syriens, leurs alliés libanais, et la milice chrétienne du général Michel Aoun, l'un des deux présidents actuels du Liban. A la surprise générale, le général Aoun acceptait le cessez-le-feu.

Il refusa cependant de mettre un terme au blocus militaire de la zone portuaire sous contrôle des troupes syriennes et libanaises pro-musulmanes, blocus qui avait justement déclenché la dernière explosion de violence.

A nouveau à l'étonnement général, le général Aoun annonçait quelques jours plus tard son intention de mettre fin à ce blocus.

Malgré ce geste, la situation demeure très instable et, à plusieurs reprises, Beyrouth a été le cadre d'affrontements violents.

Liban
Thématiques : politique
Rubrique : Faits et prévisions